

MAIRIE DE VILLES-SUR-AUZON
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

ARRÊTÉ DU MAIRE DU 18 DECEMBRE 2025

N° 2025-184 – ARRETE MUNICIPAL PORTANT AUTORISATION DE PROCÉDER A DES EXHUMATIONS ADMINISTRATIVES

Le Maire de la Commune de VILLES-SUR-AUZON,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 5 du 16 octobre 2023 portant sur le règlement intérieur du cimetière,

ARRETE

Article 1 : Faisant suite à la demande d'autorisation d'exhumations des corps contenus dans les concessions suivantes :

N° de la concession	N° emplacement de la concession	Délivrée le	Titulaire (s) de la concession
AN-05	AN-0017	27 juillet 1895	APPAY Victor
AN-69	AN-0196	24 janvier 1918	AUBERT François
AN-134	AN-0076	1 ^{er} octobre 1930	AUGIER Arnaud
AN-65	AN-0199	14 juin 1916	AUGIER François Léon
AN-1	AN-0019	21 mai 1890	AVON Lucie épouse ALMARIC
AN-7	AN-0014	21 décembre 1896	AVON Thérèse veuve CARTOUX
AN-14	AN-0006	26 novembre 1901	BRUN Joséphine veuve ACHARD
AN-13	AN-0007	12 août 1901	CARTOUX Camille Augustin
AN-74	AN-0191	7 novembre 1918	CARTOUX Joséphine veuve ACHARD
AN-63	AN-0201	2 mars 1915	CARTOUX Marie Thérèse veuve GIRARD
AN-60	AN-0203	17 mars 1914	CHAUD Rose veuve STELLE
AN-228	AN-0177	19 septembre 1962	CONSTANT-REYMOND Jean
AN-35	AN-0042	18 mars 1910	FLORET Eugène Joseph
AN-46	AN-0051	16 juillet 1911	GAILLARD Albert
AN-6	AN-0015	2 novembre 1895	GASSIN Sylvie Mathilde
AN-59	AN-0204	17 mars 1914	GILLES Jean François

AN-25	AN-0035	10 décembre 1907	GIRARD Gabriel
AN-26	AN-0036	9 mars 1908	JOUVAUD François
AN-29	AN-0001	13 novembre 1908	LATOUR Marie Augustine veuve CARLE
AN-56	AN-0208	5 août 1913	LEYDIER François
AN-21	AN-0031	25 juillet 1905	MARCELLIN Aimé
AN-8	AN-0013	11 février 1899	MICHEL Caroline veuve BRUNEL
AN-33	AN-0040	11 mars 1910	MOURIER Gratien
AN-144	AN-0143	24 mars 1938	OLIVIER Philémon
AN-19-20	AN-0032	25 juillet 1905	REYNARD Abel et Joseph
AN-114	AN-0065	10 novembre 1924	REYNIER Eulalie veuve ALLEMAND
AN-227	AN-0176	19 septembre 1962	ROMAN Lucienne veuve CONIL
AN-202	AN-0126	1 ^{er} mars 1956	Madame veuve SOULET
AN-76	AN-0189	7 novembre 1918	VILARD André Célestin

Déposée par l'entreprise SARL FISCHER Eric et Luc sise 1030, chemin de la Peyrière 84200 CARPENTRAS dans le cadre des travaux d'exhumations administratives sollicités par la commune de Villes-sur-Auzon visant à procéder à la reprise de concessions, il est donné autorisation à l'entreprise SARL FISCHER Eric et Luc de procéder aux exhumations administratives.

Article 2 : Les exhumations auront lieu du 18 décembre 2025 au 28 février 2026.

Article 3 : Les exhumations administratives aboutiront à la réduction des restes des personnes inhumées et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- SARL FISCHER Eric et Luc
- Le service de police municipale
- Affiché en Mairie.

Fait à Villes-sur-Auzon, le 18 décembre 2025

Le Maire,

Fredéric ROUET

